

CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES

MÉTIER PRÉPARÉ

- ▶ Préparer et réaliser des transports nationaux et internationaux au volant de véhicules du groupe lourd ainsi que les opérations administratives inhérentes à ceux-ci.
- ▶ Appliquer les réglementations en vigueur, les règles de sécurité au travail et de la sécurité routière.
- ▶ En cours de formation, les élèves passent les épreuves des permis de conduire C (poids-lourds), CE (super poids-lourds) et la FIMO.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du CAP conducteur routier marchandises est amené à :

- ▶ préparer une opération de transport (prise en charge du véhicule et des documents, préparation de l'itinéraire)
- ▶ participer aux activités d'enlèvement et de chargement
- ▶ réaliser le transport (1)
- ▶ livrer la marchandise
- ▶ finaliser l'opération en restituant le véhicule, les documents et en rendant compte de son activité

(1) Lorsque le CAP est préparé par la voie de la formation, celle-ci inclut la préparation aux permis de conduire B, C et E(C).

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention de ces permis.

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir le permis B et le code de la route valide de moins de 5 ans.
- ▶ Pour l'apprentissage : avoir entre 18 et 29 ans (aucune limite d'âge pour les personnes reconnues handicapées et pour celles ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, dont la réalisation nécessite l'obtention d'un diplôme ou d'un titre).
- ▶ Pour le contrat de professionnalisation : pas de limite d'âge.
- ▶ Être titulaire au minimum d'un CAP, BAC PRO ou équivalence.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : iftp-occitanie.com
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
 - ▶ Référente mobilité, Mme PASERO
- TÉL. : 04 67 47 65 40



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Atelier ou zone technique équipés
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

ÉVALUATION

- ▶ CCF (Contrôle en Cours de Formation)
 - ▶ Passage de l'examen en fin de formation
 - ▶ Formation permettant d'obtenir les permis suivants :
 - » Permis C (Poids Lourds)
 - » Permis CE (Super poids lourds)
 - » FIMO : (Formation Initiale Minimum Obligatoire)
- En fin de cycle, passation de l'examen du CAP CRM.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP37894 :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37894/>

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ BAC PRO Logistique
- ▶ BAC PRO Organisation de transport de marchandises
- ▶ TITRE PRO Transport terrestre de marchandises

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Conducteur routier régional, national ou international
- ▶ Conducteur de messagerie
- ▶ Coursier
- ▶ Livreur
- ▶ Conducteur de véhicules de plus de 3,5 tonnes

DURÉE

- ▶ Formation diplômante sur 1 an avec 12 semaines de formation soit 420 heures au centre.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

CENTRE DE FORMATION À

- 📍 SAINT-AFFRIQUE (12)
- 📍 CARCASSONNE (11)

HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter

 iftp@fntp.fr